



Cornell University
ILR School

Cornell University ILR School
DigitalCommons@ILR

GLADNET Collection

Gladnet

7-2007

Trajectoires d'insertion professionnelle des personnes handicapées ayant suivi une formation en 2004

Mission Observatoire emploi-formation, observatoire@gref-bretagne.com

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.ilr.cornell.edu/gladnetcollect>

Thank you for downloading an article from DigitalCommons@ILR.

Support this valuable resource today!

This Article is brought to you for free and open access by the Gladnet at DigitalCommons@ILR. It has been accepted for inclusion in GLADNET Collection by an authorized administrator of DigitalCommons@ILR. For more information, please contact hlmdigital@cornell.edu.

Trajectoires d'insertion professionnelle des personnes handicapées ayant suivi une formation en 2004

Abstract

L'AGEFIPH, l'État et le Conseil Régional de Bretagne, ont souhaité la mise en place d'une enquête de suivi sur les trajectoires professionnelles des personnes handicapées ayant achevé une formation en 2004 dans le cadre de la Politique Régionale de Formation pour les Personnes Handicapées. L'objectif de cette enquête est de fournir des informations sur le devenir professionnel au cours des douze mois qui ont suivi la fin de leur formation afin d'apporter des éléments d'aide à la décision en matière de formation, d'accompagnement et d'insertion dans l'emploi des personnes handicapées. La réalisation de cette enquête a été confiée au GREF Bretagne avec un financement particulier de l'AGEFIPH. Cette enquête a été réalisée à l'aide de l'outil IROISE (Instrument Régional d'Observation et d'Intégration Sociale dans l'Emploi) développé par le GREF Bretagne. La réalisation de cette enquête s'est effectuée en trois temps auprès des personnes concernées : envoi d'un courrier à l'ensemble des personnes qui ont achevé une formation en 2004 afin de les informer sur les objectifs de l'enquête, réalisation d'entretiens téléphoniques afin de collecter l'ensemble des informations relatives aux situations vécues au cours des douze mois qui ont suivi la fin de la formation (emploi, chômage, reprise de formation...) et des données concernant leur point de vue sur la formation suivie, analyse et traitement des données pour caractériser le public entré, de sa situation à l'entrée en formation à son cheminement professionnel depuis la fin de formation. L'enquête a concerné les 1 254 personnes qui ont terminé leur formation dans le cadre de la PRFPH en 2004. 781 ont répondu à l'enquête soit un taux de réponse de 62,3%. La population répondante présente des caractéristiques conformes à celles de la population enquêtée. Les dispositifs dans lesquels se forment ces personnes handicapées sont multiples. Pour les demandeurs d'emploi, ce sont essentiellement le Programme Régional des Stages et les programmes AFPA ainsi que les SIFE (Stage d'Insertion et de Formation à l'Emploi) ou des formations spécifiques financées par l'AGEFIPH. Pour les salariés,

Comments

French Language Document courtesy of CTNERHI

Juillet 2007



TRAJECTOIRES D'INSERTION PROFESSIONNELLE

des personnes handicapées
ayant suivi une formation en 2004



Contrat de projets
Etat-Région



SOMMAIRE

Sommaire

Les objectifs de l'étude	3
Les caractéristiques majeures du public avant l'entrée en formation	4
Une population âgée et masculine	4
Avant l'entrée en formation, une personne sur deux avait le statut d'employé.....	5
Une expérience professionnelle conséquente.....	5
3 stagiaires sur 4 sont demandeurs d'emploi	5
Un niveau de formation de niveau V et infra.....	5
Les principales caractéristiques des formations suivies	6
Des formations professionnalisantes... ..	6
...de niveau V	7
Des formations menées en alternance, appréciées par les stagiaires.....	7
Une non prise en compte du handicap dans l'organisation de la formation.....	7
Évolution des situations durant les 12 mois post-formation	8
Une augmentation du nombre de personnes en emploi au fil du temps	8
Situation 6 mois après la sortie de formation	8
L'importance des trois premiers mois.....	9
29% des stagiaires trouvent un emploi dès la sortie de la formation.....	9
70% des personnes en emploi n'ont connu qu'un seul contrat de travail.....	10
Les différents types de trajectoire	11
Représentation des 8 trajectoires.....	12
Les situations un an après la fin de formation	16
Plus de la moitié des personnes en emploi	16
Zoom sur l'emploi.....	16
Zoom sur la formation	19
Zoom sur le chômage	20
Tableaux récapitulatifs des indicateurs selon le département et le genre	21
Conclusion	22



Objectifs de l'étude

Les objectifs de l'étude

Méthodologie appliquée

Taux de réponse et représentativité de l'échantillon

Dispositifs de formation concernés

(hors apprentissage)

L'AGEFIPH, l'État et le Conseil Régional de Bretagne, ont souhaité la mise en place d'une enquête de suivi sur les trajectoires professionnelles des personnes handicapées ayant achevé une formation en 2004 dans le cadre de la Politique Régionale de Formation pour les Personnes Handicapées.

L'objectif de cette enquête est de fournir des informations sur le devenir professionnel au cours des douze mois qui ont suivi la fin de leur formation afin d'apporter des éléments d'aide à la décision en matière de formation, d'accompagnement et d'insertion dans l'emploi des personnes handicapées.

La réalisation de cette enquête a été confiée au GREF Bretagne avec un financement particulier de l'AGEFIPH.

Cette enquête a été réalisée à l'aide de l'outil IROISE (Instrument Régional d'Observation et d'Intégration Sociale dans l'Emploi) développé par le GREF Bretagne.

La réalisation de cette enquête s'est effectuée en trois temps auprès des personnes concernées :

- ✓ envoi d'un courrier à l'ensemble des personnes qui ont achevé une formation en 2004 afin de les informer sur les objectifs de l'enquête,
- ✓ réalisation d'entretiens téléphoniques afin de collecter l'ensemble des informations relatives aux situations vécues au cours des douze mois qui ont suivi la fin de la formation (emploi, chômage, reprise de formation...) et des données concernant leur point de vue sur la formation suivie,
- ✓ analyse et traitement des données pour caractériser le public entré, de sa situation à l'entrée en formation à son cheminement professionnel depuis la fin de formation.

L'enquête a concerné les 1 254 personnes qui ont terminé leur formation dans le cadre de la PRFPH en 2004. 781 ont répondu à l'enquête soit un taux de réponse de 62,3%.

La population répondante présente des caractéristiques conformes à celles de la population enquêtée.

Les dispositifs dans lesquels se forment ces personnes handicapées sont multiples. Pour les demandeurs d'emploi, ce sont essentiellement le Programme Régional des Stages et les programmes AFPA ainsi que les SIFE (Stage d'Insertion et de Formation à l'Emploi) ou des formations spécifiques financées par l'AGEFIPH.

Pour les salariés, ce sont essentiellement des CIF (Congé Individuel de Formation) et des contrats aidés.



Les caractéristiques majeures du public avant l'entrée en formation

Plus de deux tiers des personnes handicapées qui ont suivi une formation au cours de l'année 2004 sont titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) de catégorie B (catégorie intermédiaire) et 8% de la catégorie C (les handicaps les plus lourds). Par rapport à l'ensemble des personnes titulaires d'une RQTH en 2005, la part des personnes reconnues travailleurs handicapés de catégorie C est moindre alors que celle de catégorie A est supérieure.

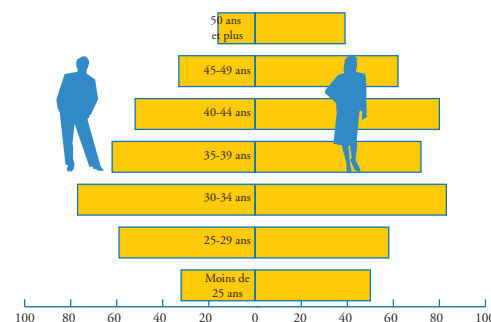
A noter également que ces personnes souffrent dans 44% des cas de handicaps moteurs et dans 12% des cas d'une maladie invalidante.

Nature du handicap	Effectifs	%
Moteur	341	44%
Maladie invalidante	93	12%
Poly-handicap	29	4%
Visuel	23	3%
Auditif	19	2%
Intellectuelle/mentale	15	2%
Autre	237	30%
Non renseigné	24	3%
Total	781	100%

La population répondante est plutôt masculine (57,4%). Cette répartition est proche de celle observée pour l'ensemble de la population RQTH et moins masculine que dans les dispositifs globaux.

La moyenne d'âge des stagiaires est de 38 ans. Elle est inférieure à celle de la population RQTH. En revanche, elle est plus élevée que pour l'ensemble de la population active bretonne qui reprend une formation (29 ans). Cette moyenne d'âge plus élevée s'explique en partie par l'obligation de reprendre, pour certaines personnes, une formation après un "accident de la vie" qui a pu être à l'origine de leur reconnaissance de travailleur handicapé.

A noter que la médiane est de 39 ans.



Une population
âgée et masculine

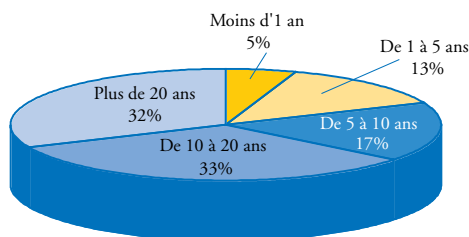


Avant l'entrée en formation, une personne sur deux avait le statut d'employé

Près d'un individu sur deux avait le statut d'employé avant d'entrer en formation. Par ailleurs, 29% avaient le statut d'ouvrier et dans quatre cas sur cinq qualifiés. 8% des stagiaires étaient cadres et 9% exerçaient une fonction intermédiaire (agent de maîtrise et technicien).

Catégorie socioprofessionnelle	%
Cadre	8%
Agent de maîtrise	4%
Technicien	5%
Employé	49%
Ouvrier	29%
Sans expérience professionnelle	2%
Non renseigné	3%
Total	100%

Une expérience professionnelle conséquente



Près des deux tiers des personnes interrogées déclarent avoir plus de 10 ans d'expérience au moment de leur entrée en formation.

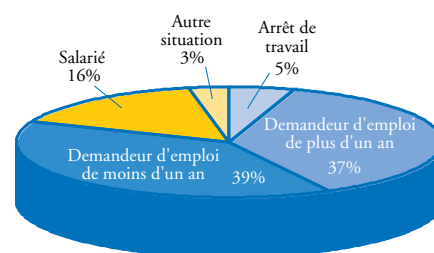
Logiquement, l'expérience professionnelle acquise est d'autant plus importante que le stagiaire est âgé à l'entrée en formation.

Les personnes de moins de 30 ans ont dans deux tiers des cas moins de 5 ans d'expérience. À l'inverse, plus de 90% des personnes âgées de 40 ans et plus ont au moins 10 ans d'expérience.

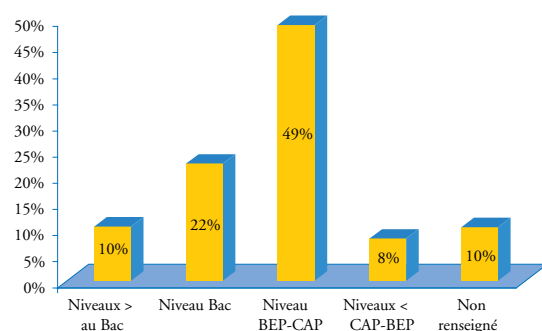
3 stagiaires sur 4 sont demandeurs d'emploi

Avant d'entrer en formation, plus de trois quarts des stagiaires étaient demandeurs d'emploi. Parmi ces demandeurs d'emploi, la moitié était au chômage depuis au moins un an.

Il faut tout de même noter que 16% des personnes qui ont suivi ces formations étaient déjà en emploi.



Un niveau de formation de niveau V et infra



Les stagiaires qui ont suivi une formation sont dans 57% des cas de niveau V ou infra V. Cette répartition est assez proche de la population des demandeurs d'emploi travailleurs handicapés.

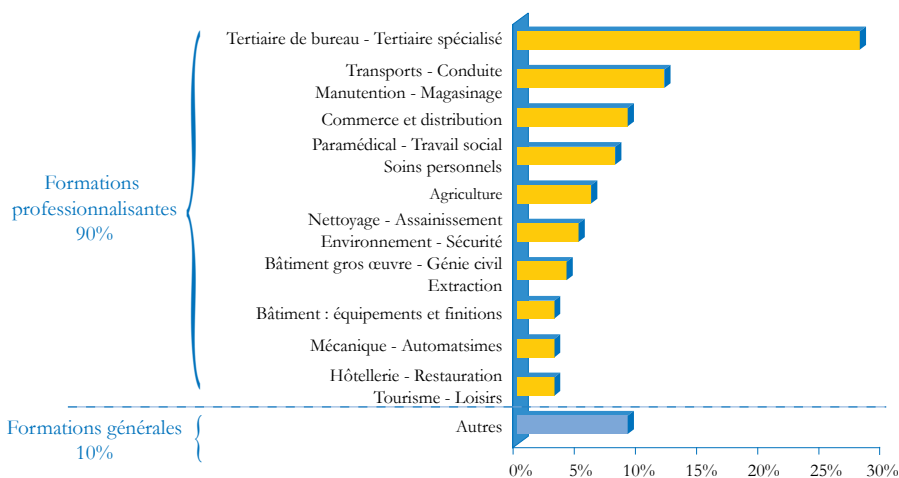


Les principales caractéristiques des formations suivies

Des formations professionnalisantes...

Définition : qu'est ce qu'une formation professionnalisante et une formation générale ?

Cette distinction est réalisée à partir de la répartition des codes NSF des formations. Les formations relatives à l'apprentissage d'un métier et visant une insertion professionnelle a priori immédiate sont considérées comme professionnalisantes qu'elles soient ou non diplômantes. Les formations générales ne portent pas sur l'apprentissage d'un métier stricto sensu. Il s'agit principalement de formations de remise à niveau, de préparations aux concours et de pré-qualifications.



La formation suivie est, dans plus de 90% des cas, professionnalisante. L'objectif cible à court terme est une insertion professionnelle ou un maintien dans l'emploi. Ces personnes sont dans une démarche d'adaptation à l'emploi, de développement de compétences métiers, ou de reclassement (réorientation)¹.

28% des formations concernent les métiers du "tertiaire de bureau et tertiaire spécialisé". Les métiers des "transports-conduite-manutention-magasinage"

concernent eux 12% des formations. Enfin 9% et 8% des formations préparent respectivement aux métiers du "commerce et de la distribution" et à ceux du "paramédical-travail social-soins personnels".

Dans 75% des cas, ces formations durent plus de 300 heures (dont 30% de plus de 900 heures - exemple : Bac pro secrétariat). Il s'agit donc de formations longues, voire très longues.

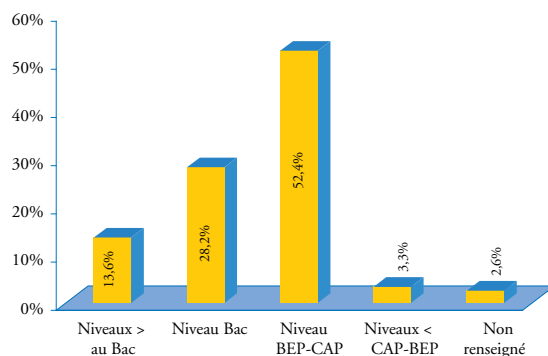
1. Par ailleurs, s'ajoute à ces démarches, le rôle social des formations qui permettent aux stagiaires de renouer avec la vie active.



En ce qui concerne les formations de moins de 300 heures, on retrouve une proportion importante de remise à niveau (formation générale) ainsi que la préparation à des permis de conduire et FIMO (Formation Initiale Minimale Obligatoire) poids lourds ou transport en commun (formation professionnalisante).

A noter que l'âge influe fortement sur la nature de la formation suivie. En effet, si l'on compare la structure par âge pour les deux types de formation, on remarque qu'une part importante de personnes en formation générale est âgée de moins de 30 ans. En effet, celles-ci s'inscrivent dans un parcours de formation a priori plus long². L'insertion professionnelle apparaît davantage comme étant un objectif à moyen terme.

...de niveau V



52% des stagiaires suivent une formation de niveau V. Par rapport à leur entrée en formation, on peut noter une légère élévation du niveau de formation. Ainsi, les formations de niveau Bac et plus ont un poids plus important et, à l'inverse, on note une moindre part des formations de niveaux infra V.

Néanmoins, les formations de niveau V restent majoritaires.

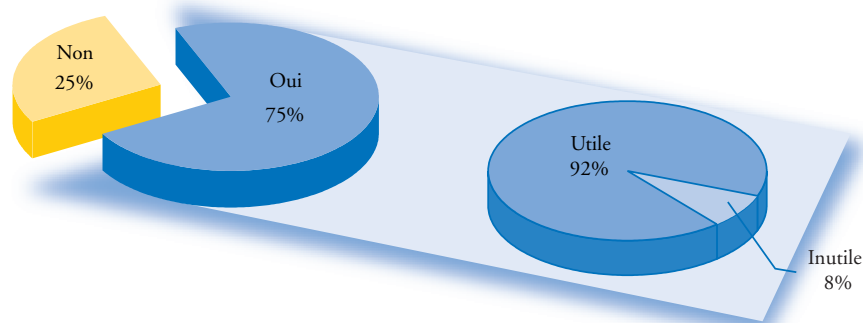
A noter qu'un tiers des formations générales sont de niveaux infra V.

Des formations menées en alternance, appréciées par les stagiaires

Au cours de leur formation, 75% des stagiaires ont bénéficié d'un stage en entreprise. Parmi ces stagiaires, 92% d'entre eux l'ont jugé utile.

Dans près de 9 cas sur 10, les stagiaires ont été satisfaits de la formation suivie.

Stage en entreprise et utilité du point de vue des stagiaires



Deux tiers des stagiaires déclarent être entrés en formation dans les trois mois qui ont suivi leur demande. A noter qu'il y a peu de différence selon les départements d'origine des stagiaires.

67% des personnes interrogées déclarent que durant la formation, leur handicap n'a pas été pris en compte.

Après étude des données qualitatives, cette non prise en compte du handicap provient de plusieurs phénomènes. Il y a d'abord les raisons liées aux contenus et à l'organisation des formations (accès aux infrastructures, contenu de la formation...), auxquelles s'ajoute une part importante de stagiaires qui a délibérément fait le choix de ne pas communiquer sur son handicap.

Une non prise en compte du handicap dans l'organisation de la formation

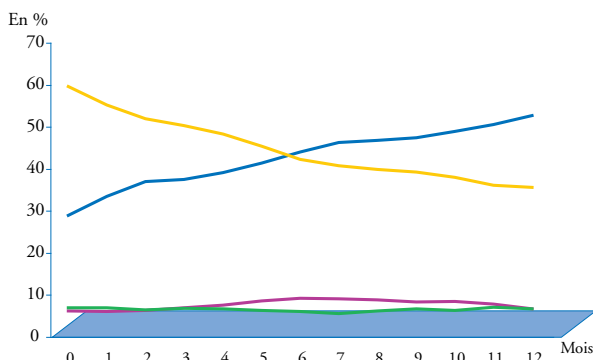
2. 17% d'entre eux suivent, 12 mois après la fin de la formation, une formation complémentaire contre 5% pour les personnes qui viennent d'une formation professionnalisante.



Evolution des situations

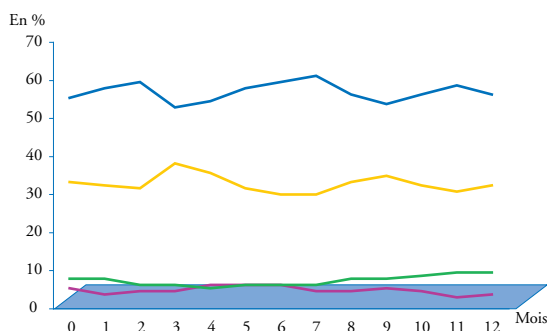
Evolution des situations durant les 12 mois post formation

Une augmentation du nombre de personnes en emploi au fil du temps

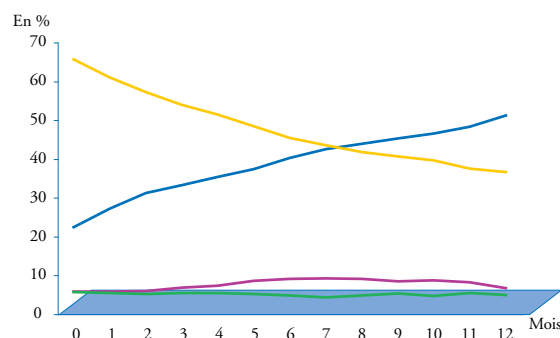


La part des personnes en emploi augmente régulièrement passant de 29% à la sortie de la formation à 52%, 12 mois après. A l'inverse, la part du chômage diminue dans la même proportion (59% à la sortie de la formation et 35%, 12 mois après). Les courbes d'emploi et de chômage se croisent entre le cinquième et le sixième mois.

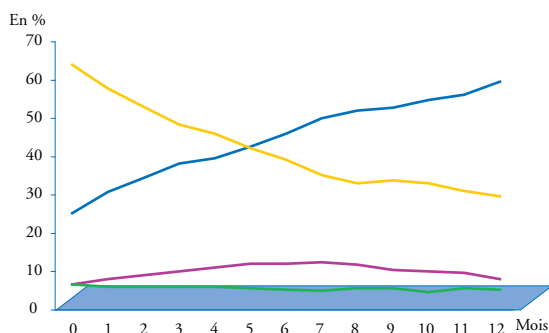
Les stagiaires salariés avant la formation (122 personnes)



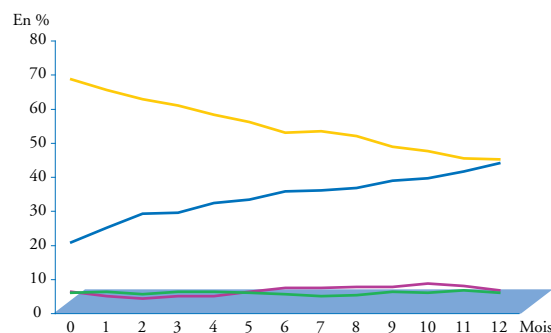
Les stagiaires demandeurs d'emploi avant la formation (589 personnes)



Les stagiaires demandeurs d'emploi de moins d'un an avant la formation (300 personnes)



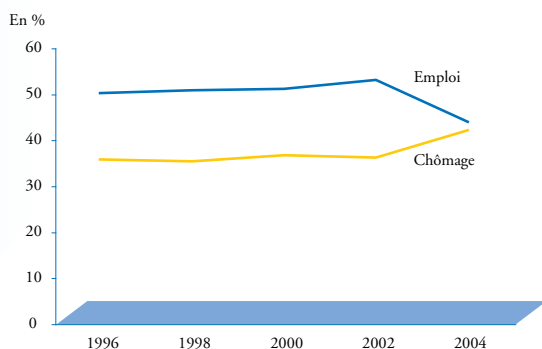
Les stagiaires demandeurs d'emploi de plus d'un an avant la formation (289 personnes)



Situation 6 mois après la sortie de formation

L'importance des trois premiers mois

29% des stagiaires trouvent un emploi dès la sortie de la formation

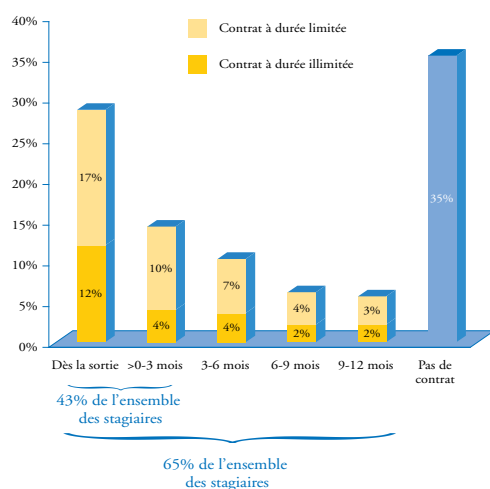


Les données de 1996 à 2002 proviennent des enquêtes PRFPH.

6 mois après la fin de la formation, la part des personnes en emploi est de 43,7% en 2004 contre 52,8% en 2002. A l'inverse, la part des personnes au chômage a augmenté de 6 points entre 2002 et 2004.

Dans 64% des cas, le parcours enregistré au cours du premier trimestre est identique à celui du quatrième trimestre. Ces trois premiers mois sont donc déterminants et modélisent la poursuite du parcours des stagiaires.

Temps d'accès à l'emploi et type de contrat



Sur les 781 personnes interrogées, 506 (65%) ont connu au moins une période d'emploi dans les 12 mois suivant la fin de formation. 29% de l'ensemble des stagiaires ont été en emploi dès la fin de formation.

18% des personnes qui ont trouvé un emploi dans l'année qui a suivi la formation étaient déjà en emploi avant la formation.

43% des stagiaires ont accédé à une situation d'emploi.

Pour 186 personnes (24% de l'ensemble des stagiaires), le premier emploi trouvé à l'issue de la formation correspond à un emploi durable (CDI, fonction publique, création d'entreprise).

La moitié d'entre elles a trouvé cet emploi dès la sortie de formation. Nous pouvons donc supposer que pour partie il s'agit de personnes qui ont bénéficié de mesures de maintien dans l'emploi (exemple : un CIF ou un contrat aidé) et qui retrouvent un emploi à l'issue de la formation. D'ailleurs, 50% de ces personnes étaient déjà en emploi avant de rentrer en formation

A noter que 35% des stagiaires n'ont jamais connu de période d'emploi depuis la fin de formation. D'ailleurs, sur l'ensemble de la population, 22% ont toujours été au chômage.



70% des personnes en emploi n'ont connu qu'un seul contrat de travail

48% des personnes ayant accédé à l'emploi ont été à un moment ou un autre en contrat à durée illimitée. A l'inverse, 52% n'ont connu que des emplois précaires.

506 personnes (65% de l'ensemble de la population) ont connu au moins une situation d'emploi au cours des 12 mois qui ont suivi la fin de la formation. Au cours de cette période, ces personnes ont signé de un à cinq contrats de travail.

A noter que 69% d'entre elles n'ont eu qu'un seul contrat de travail.

Plus les stagiaires accèdent rapidement à l'emploi, plus leur situation se stabilise. Ainsi, dans 82% des cas, les personnes qui ont accédé rapidement et durablement à l'emploi n'ont connu, durant l'année qui suit la fin de la formation, qu'un seul contrat de travail.

Mobilités des contrats de travail	Nombre de contrats de travail			Ensemble	% des personnes en emploi à 12 mois
	1	2	3 et plus		
				-	-
CDI	33%	0%	0%	33%	94%
CDI à CDI	0%	2%	0%	2%	100%
CDI à CDL	0%	2%	0%	2%	44%
CDL	37%	0%	0%	37%	68%
CDL à CDL	0%	9%	2%	11%	98%
CDL à CDI	0%	12%	3%	15%	71%
Ensemble	70%	25%	5%	100%	81%

CDI = Contrat à Durée Illimitée

CDL = Contrat à Durée Limitée

Pour les personnes qui ont été embauchées dès leur premier emploi en contrat à durée illimitée (37%), 35% ont toujours été en CDI dont 33% au sein de la même entreprise.

15% des personnes qui ont connu une période d'emploi sont passées d'un contrat à durée limitée à un contrat à durée illimitée. Près de trois quarts de ces personnes sont toujours en emploi, 12 mois après la fin de la formation.



Au regard des éléments analysés précédemment et en combinant plusieurs critères relatifs aux situations vécues par les stagiaires depuis la fin de formation (temps d'accès aux premiers emplois, situation mensuelle, nombre de jours passés dans chaque situation...), huit trajectoires d'insertion type se dessinent que l'on peut regrouper en trois grandes familles.



LES 8 TRAJECTOIRES

❁ Les trajectoires marquées par l'emploi se déclinent en 4 groupes :

- **ACCÈS IMMÉDIAT ET CONTINU À L'EMPLOI.** Cette catégorie regroupe les personnes qui ont accédé dès la fin de formation à un emploi et qui s'y sont maintenues au cours des 12 mois suivant la fin de formation.
- **ACCÈS RAPIDE À L'EMPLOI.** Elle regroupe des personnes qui ont trouvé un emploi dans les premiers mois suivant la fin de formation et qui sont globalement restées par la suite en emploi.
- **ACCÈS LENT À L'EMPLOI.** Elle regroupe des personnes qui ont passé plus de 6 mois en emploi au cours des 12 mois suivant la fin de formation mais qui ont également connu des périodes de chômage significative notamment dans les premiers mois.
- **DÉCROCHAGE DE L'EMPLOI.** Cette catégorie regroupe des personnes qui ont accédé rapidement à une situation d'emploi avant de perdre leur emploi.

❁ Les trajectoires marquées par le chômage se scindent en 2 groupes :

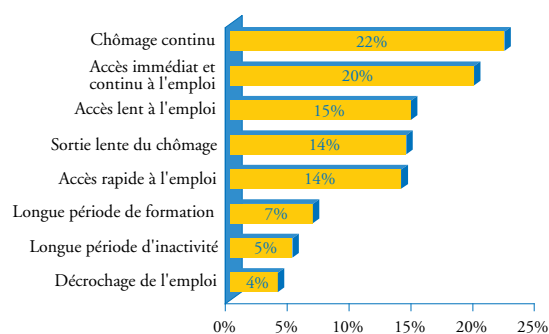
- **SORTIE LENTE DU CHÔMAGE.** Cette catégorie regroupe les personnes qui ont été majoritairement au chômage et qui ont connu des situations d'emploi par intermittence.
- **CHÔMAGE CONTINU.** Cette catégorie regroupe des personnes qui n'ont connu que le chômage depuis la fin de leur formation.

❁ Les autres trajectoires :

- **LONGUE PÉRIODE DE FORMATION.** Cette catégorie rassemble les stagiaires qui ont passé plus de la moitié de leur temps en formation depuis la fin de formation.
- **LONGUE PÉRIODE D'INACTIVITÉ.** Cette catégorie se compose des stagiaires qui ont passé plus de la moitié de leur temps en inactivité depuis la fin de formation

Répartition des stagiaires selon les différentes trajectoires

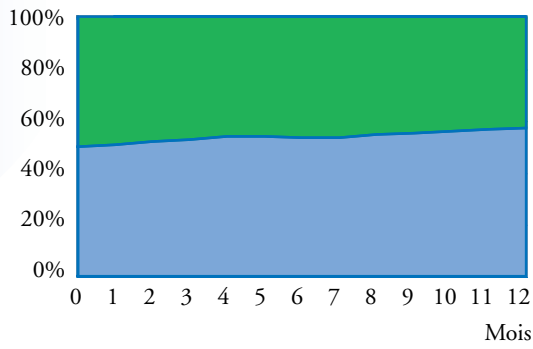
Si 20% des stagiaires se situent dans une trajectoire d'accès immédiat et continu à l'emploi, 22% ont connu un parcours marqué par du chômage en continu. Entre ces deux extrêmes, 47% des stagiaires se trouvent dans des trajectoires intermédiaires. Enfin, 7% des personnes se situent dans un parcours marqué par une longue période de formation et 5% par une longue période d'inactivité (arrêt maladie...)



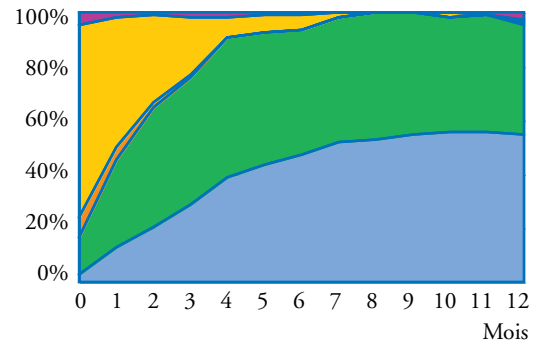
Représentation des 8 trajectoires

- EMPLOI DURABLE
- CHÔMAGE
- CONTRAT À DURÉE LIMITÉE
- FORMATION
- INACTIVITÉ

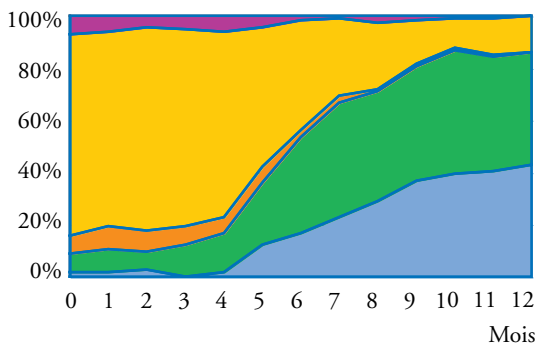
Accès immédiat et continu à l'emploi



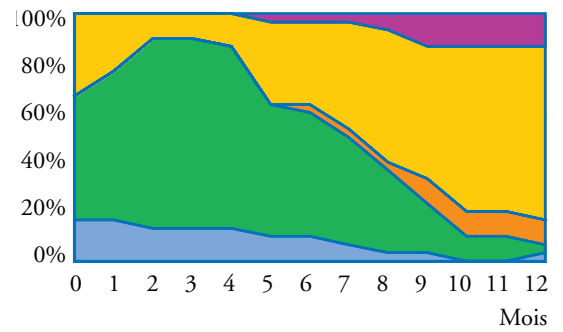
Accès rapide à l'emploi



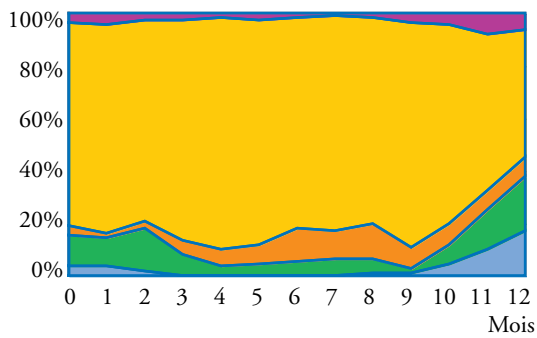
Accès lent à l'emploi



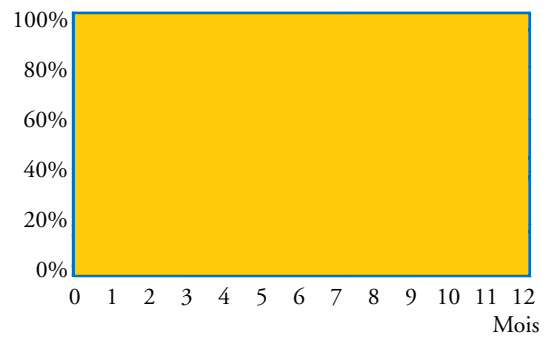
Décrochage de l'emploi



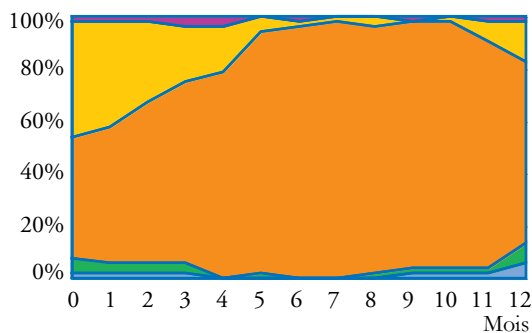
Sortie lente du chômage



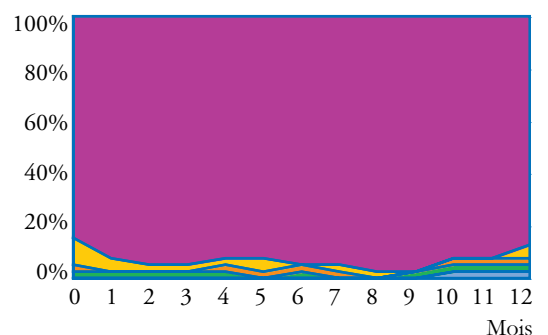
Chômage continu



Longue période de formation



Longue période d'inactivité



Trajectoires marquées par l'emploi

Accès immédiat et continu à l'emploi :

154 personnes
20% des effectifs

50% de cette population a accédé à un emploi durable dès la sortie de la formation. Cette proportion évolue peu par la suite. 12 mois après la fin de formation, seuls 57% des stagiaires ont un emploi durable.

Une partie importante travaille donc sous contrat à durée limitée. Si à l'issue de leur contrat ceux-ci peuvent être embauchés en CDI ou retrouver un autre emploi à durée limitée, d'autres peuvent sortir de l'emploi et se retrouver au chômage.

Accès rapide à l'emploi :

108 personnes
14% des effectifs

La part du chômage a rapidement et fortement diminué au profit de l'emploi. Alors qu'à l'issue de la formation, 17% des stagiaires étaient en emploi (71% au chômage), 12 mois après la formation, cette proportion passait à 95% dont 56% en emploi durable.

Accès lent à l'emploi :

114 personnes
15% des effectifs

Après les trois premiers mois, la part du chômage régresse fortement au profit de l'emploi. Au bout de 12 mois, 86% sont en emploi dont 50% en emploi durable.

Décrochage de l'emploi :

30 personnes
4% des effectifs

Dans les quatre premiers mois après la sortie de la formation, en moyenne 83% des stagiaires étaient en emploi et 17% au chômage. 12 mois après la formation, la tendance est inversée et la part du chômage atteint 70%.

Trajectoires marquées par le chômage

Sortie lente du chômage :

111 personnes
14% des effectifs

Cette catégorie regroupe les personnes qui ont eu des difficultés à trouver un emploi. C'est seulement après neuf mois que leur situation s'améliore. Ainsi la part des personnes en emploi atteint 38%, 12 mois après la fin de la formation. Néanmoins, le chômage reste prégnant, touchant 49% de cette population.

Chômage continu :

173 personnes
22% des effectifs

Cette catégorie rassemble des personnes qui n'ont connu que la situation de chômage durant l'année qui a suivi la fin de leur formation.

Autres trajectoires

Longue période de formation :

52 personnes
7% des effectifs

À l'issue de la formation, 44% de personnes étaient au chômage et 46% ont intégré une formation complémentaire (souvent après une formation générale). Au fur et à mesure du temps, le nombre de personnes au chômage a diminué et à l'inverse la part des personnes en formation a augmenté (69% après 12 mois).

Longue période d'inactivité :

39 personnes
5% des effectifs

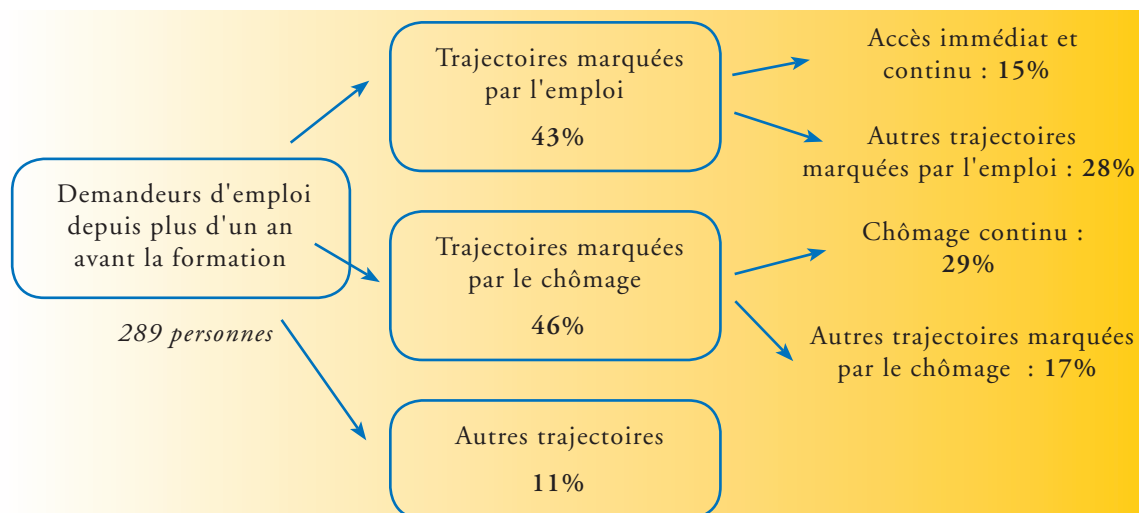
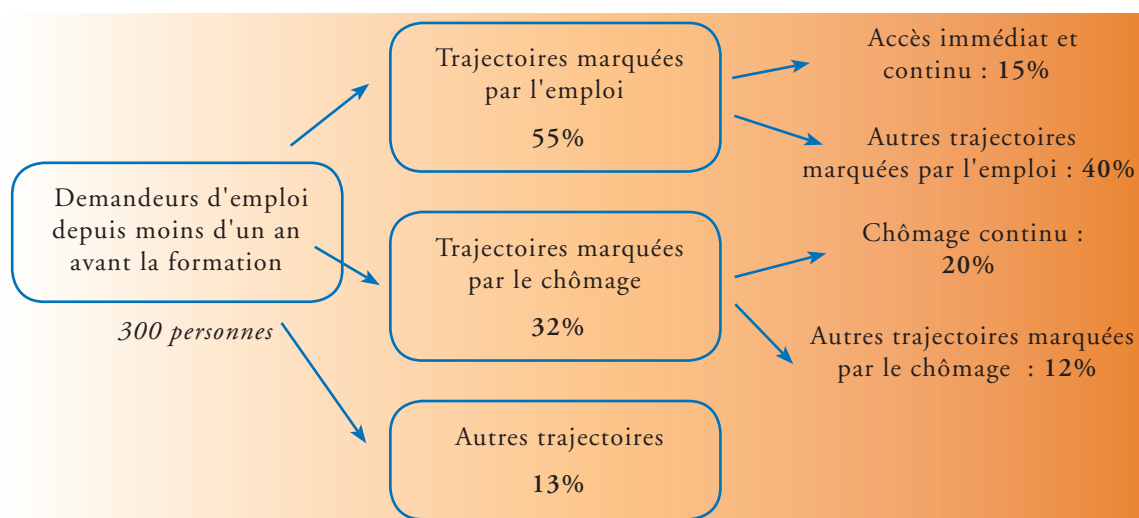
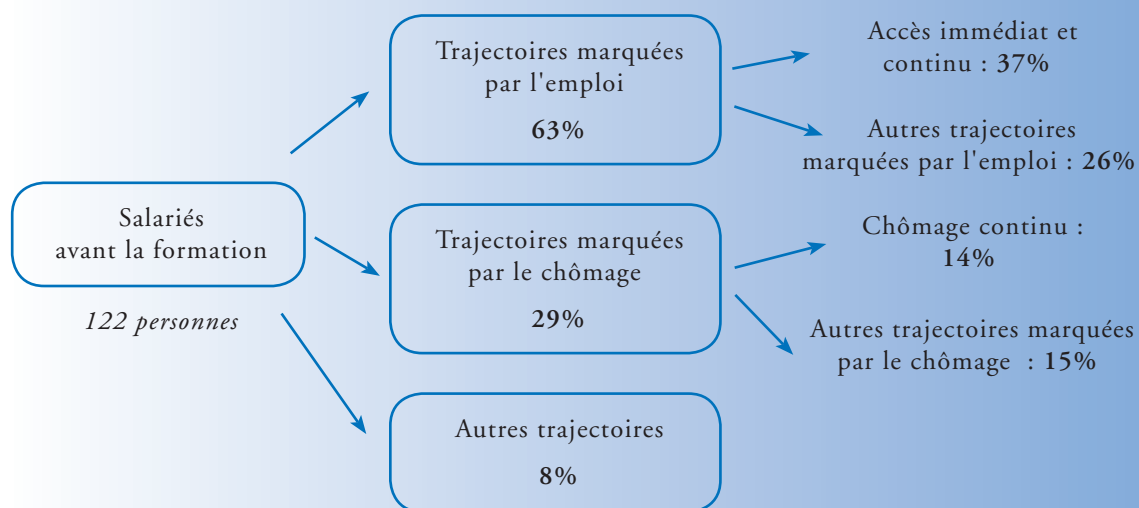
Dans cette catégorie, la part des personnes en inactivité varie peu au fur et à mesure du temps passé (aux alentours de 90%).



Impact de la situation à l'entrée en formation sur l'insertion professionnelle

La situation à l'entrée en formation joue un rôle sur l'insertion professionnelle. Ainsi, 63% des personnes salariées avant la formation ont connu une trajectoire marquée par l'emploi au cours des 12 mois post formation. 37% d'entre eux se situent sur la trajectoire "accès immédiat et durable à l'emploi".

A l'inverse, les demandeurs d'emploi depuis au moins 1 an ont plus de difficultés dans leur insertion professionnelle. 43% d'entre eux ont connu une trajectoire marquée par l'emploi. Durant cette période, 29% de cette population a connu la trajectoire "chômage continu" et à l'inverse 15% a connu un accès immédiat et durable à l'emploi.

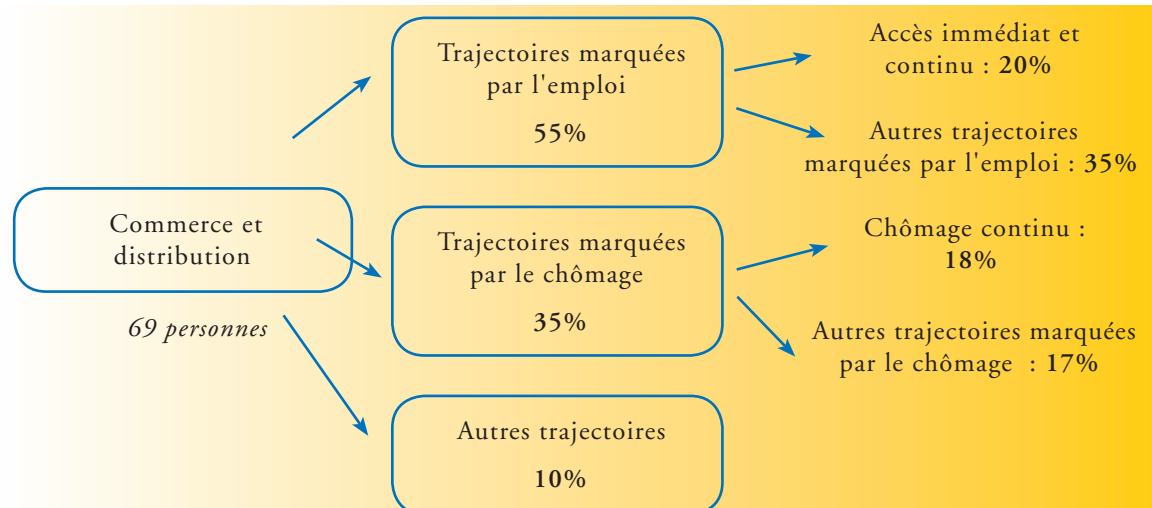
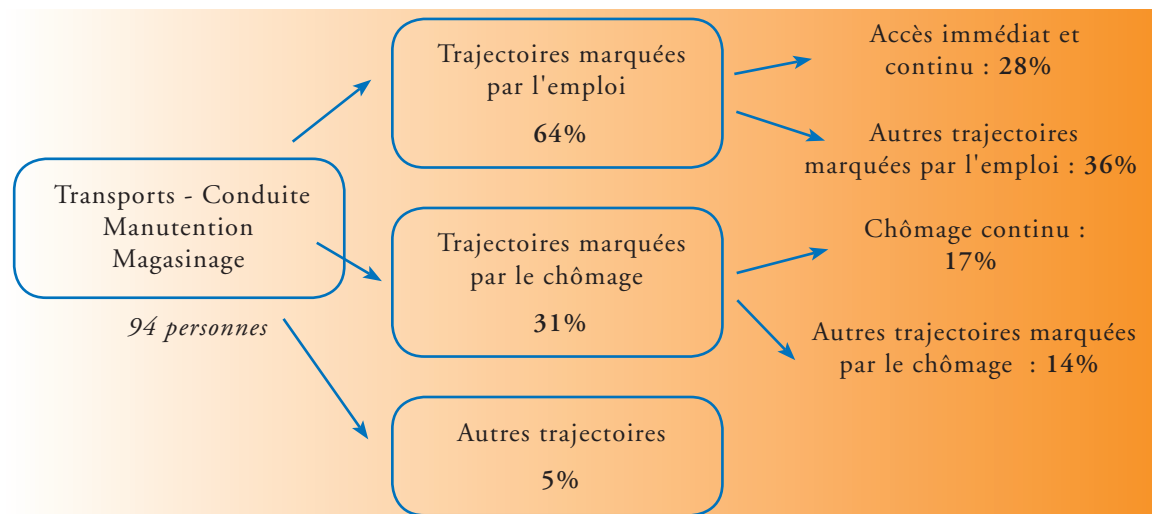
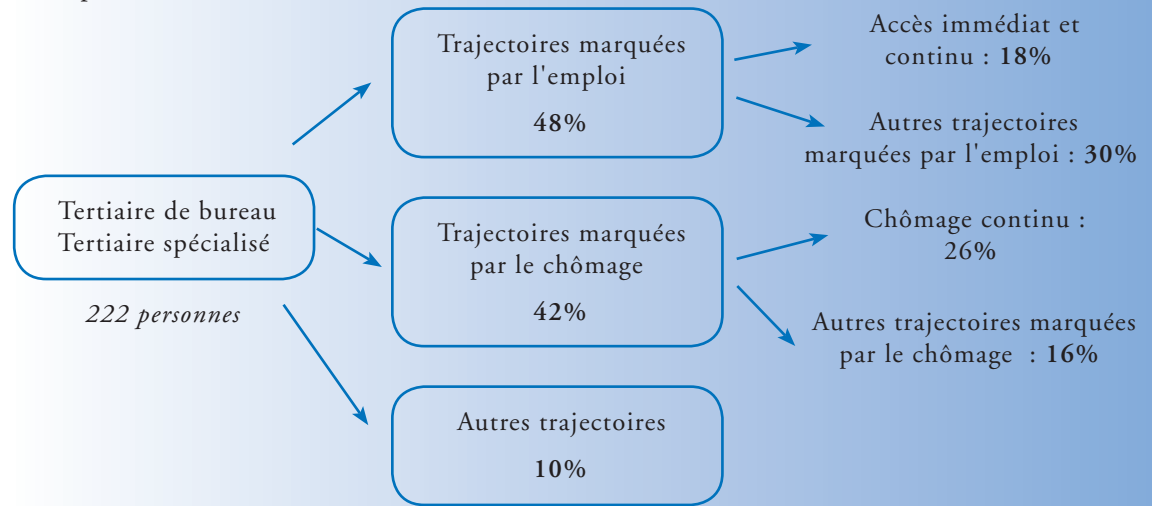


Impact de la formation suivie sur l'insertion professionnelle (Exemple des trois formations les plus suivies)

La formation suivie joue également un rôle dans l'insertion professionnelle des stagiaires. Des disparités existent entre les trois formations les plus suivies.

Dans 48% des cas, les stagiaires qui ont suivi une formation dans le "Tertiaire de bureau - Tertiaire spécialisé" ont connu une trajectoire marquée par l'emploi. 18% d'entre eux ont d'ailleurs connu un accès immédiat et continu à l'emploi.

En ce qui concerne les stagiaires qui ont suivi la formation "Transports - Conduite - Manutention - Magasinage", leur insertion professionnelle est supérieure. Ainsi, ils sont 64% à avoir connu une trajectoire marquée par l'emploi. De même, la part de ces stagiaires qui n'ont connu que le chômage durant les 12 mois de la formation est inférieure de 9 points par rapport aux stagiaires du "Tertiaire de bureau - Tertiaire spécialisé".

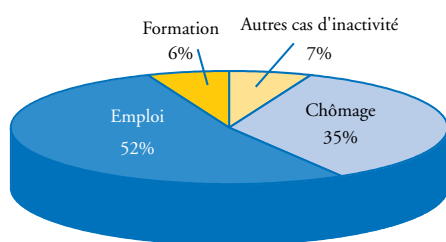


Les situations un an après la fin de formation

Les situations un an après la fin de formation

Plus de la moitié des personnes en emploi

Zoom sur l'emploi

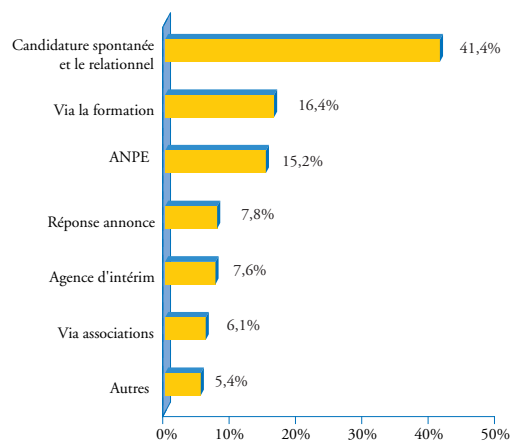


12 mois après la formation, 52% des stagiaires sont en emploi (ils étaient 16% en emploi avant la formation). Néanmoins, 35% sont au chômage et 6% ont décidé de suivre une formation complémentaire.

12 mois après la fin de leur formation, 408 personnes sont en emploi, soit 52% de la population totale. Cette population est composée en majorité d'hommes (60%) avec une structure par âge semblable à celle de l'ensemble de la population.

Vecteurs d'accès à l'emploi

Dans plus de 40% des cas, l'embauche s'est faite suite à une candidature spontanée ou grâce au relationnel. La formation joue également un rôle important puisque 67 personnes déclarent avoir trouvé leur emploi via la formation. Enfin, l'ANPE est à l'origine de 62 accès à l'emploi, Cap Emploi et d'autres associations sont à l'origine de 24 emplois (environ 5% des emplois). Néanmoins ces résultats sont déclaratifs et le rôle de Cap Emploi ou d'autres associations n'est peut-être pas bien identifié par le répondant. En effet, ces derniers peuvent intervenir en amont et de ce fait ne pas être identifiés comme le déclencheur direct de l'emploi.



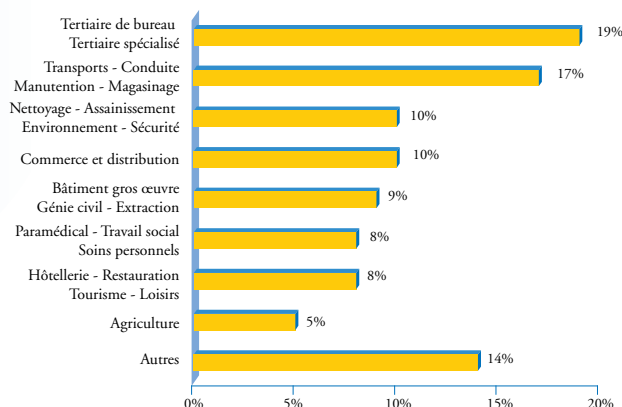
50% des stagiaires déclarent que la formation a été un atout pour décrocher cet emploi.

Un quart des salariés sur deux secteurs d'activités

Les deux secteurs d'activités, "bâtiment et travaux publics" et "santé et action sociale" regroupent 25% des personnes en emploi. Dans 6 cas sur 10, l'entreprise emploie plus de 20 salariés (elle est donc soumise à la loi sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés). A contrario, pour 2005, les Cap Emploi ont un taux de placement de 60% de leurs effectifs dans des entreprises de moins de 20 salariés.



Près de la moitié des emplois sur 3 domaines de métiers



45% des personnes en emploi se regroupent dans trois domaines de métiers.

Ainsi, les métiers du "Tertiaire de bureau - Tertiaire spécialisé" regroupent 77 personnes. Parmi celles-ci, 53% ont suivi une formation dans le "Tertiaire de bureau - Tertiaire spécialisé". Ceux des "Transports - Conduite - Manutention - Magasinage" rassemblent 68 salariés. 80% de ces personnes se sont formées dans ce domaine. Enfin les métiers du "Nettoyage - Assainissement - Environnement - Sécurité" comptent 41 personnes.

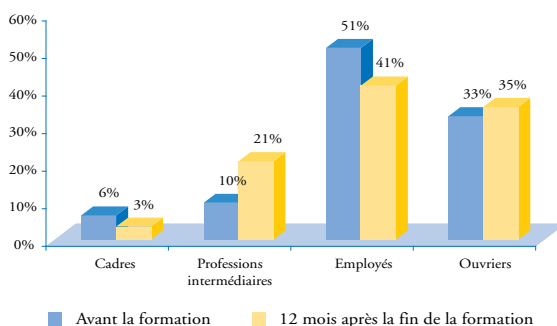
Dans les métiers de "Tertiaire de bureau - Tertiaire spécialisé", 55 personnes possèdent le titre d'employé administratif d'entreprise. Dans les métiers des "Transports - Conduite - Manutention - Magasinage", le métier de chauffeur est le plus représenté (39 personnes).

Pour rappel, 28% des stagiaires ont suivi une formation dans les métiers "Tertiaire de bureau - Tertiaire spécialisé" et 12% dans les métiers des "Transports - Conduite - Manutention - Magasinage".

Sur les 408 personnes en emploi, 12 mois après la fin de la formation, 50% déclarent que leur emploi est en totale relation avec leur formation. Cependant, dans un tiers des cas, la formation suivie ne préparait pas directement au métier exercé. Il peut exister des transferts de compétences entre deux formations qui peuvent expliquer ce phénomène.

De l'autre côté, 29% estiment que cet emploi n'est pas en relation avec la formation suivie. Pourtant, pour 31% d'entre eux la formation suivie préparait bien au métier qu'ils ont exercé par la suite.

Un recentrage de la catégorie socioprofessionnelle



Par rapport à la catégorie socioprofessionnelle d'avant formation, les personnes en emploi connaissent un recentrage de leur situation professionnelle vers les fonctions intermédiaires (techniciens, agents de maîtrise). Ainsi, ces catégories socioprofessionnelles regroupent désormais 21% de cette population contre 10% avant la formation.



Deux tiers des personnes travaillent à temps plein

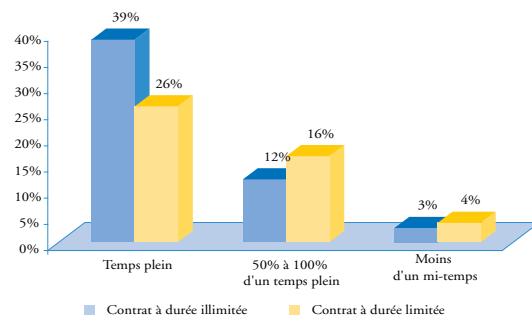
Parmi les 408 personnes en emploi, 54% le sont sous contrat à durée illimitée. De même, près des deux tiers des personnes en emploi le sont à temps complet³.

Néanmoins, nous pouvons noter une différence entre les personnes sous contrat à durée illimitée et les personnes sous contrat à durée limitée. En effet, ces dernières travaillent dans seulement 57% des cas à temps plein contre 71% pour les personnes qui possèdent un contrat à durée illimitée.

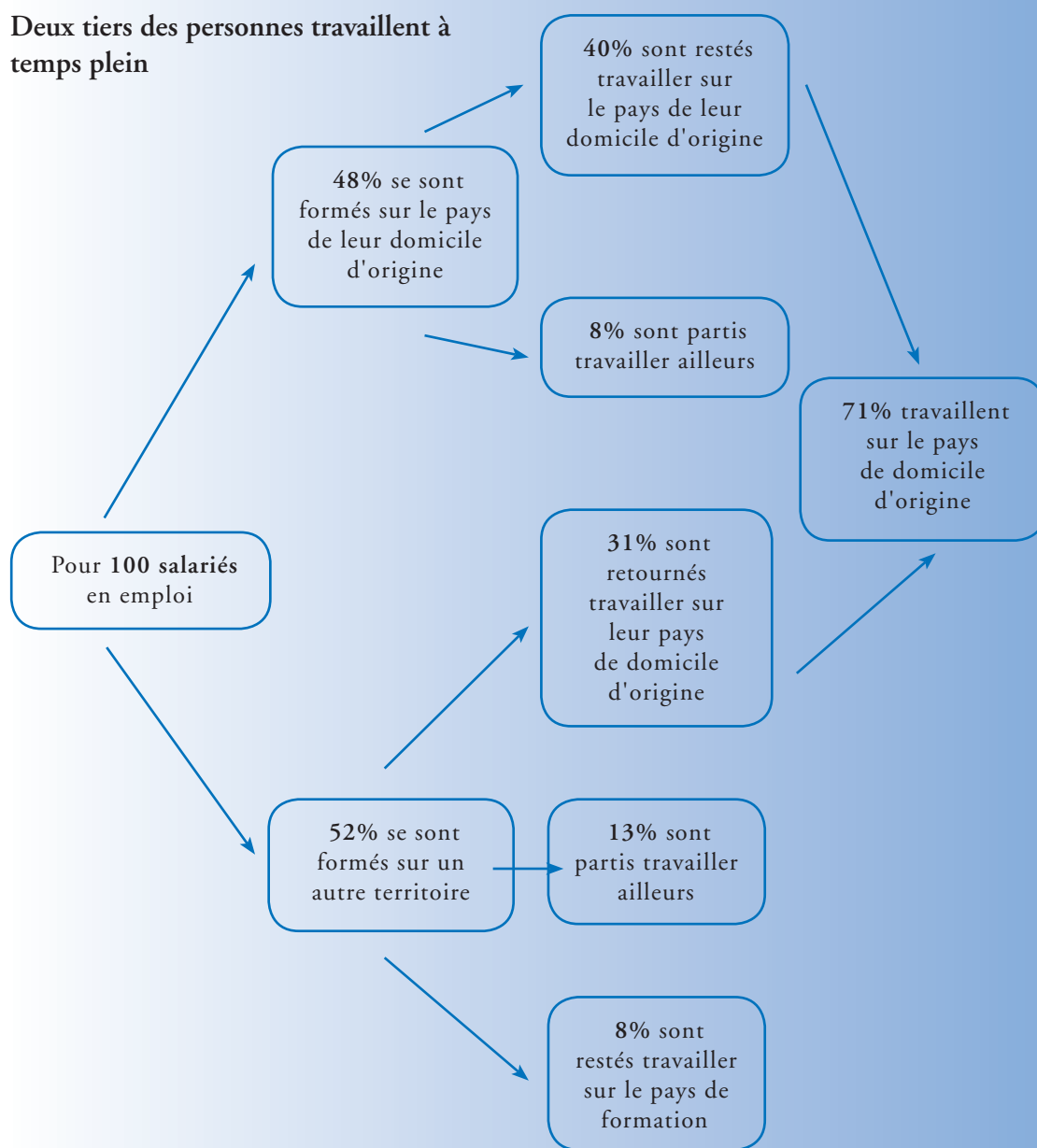
Au niveau de la rémunération, il est à noter que près d'un quart des personnes interrogées gagnent moins de 800 euros par mois. Il s'agit principalement de personnes qui travaillent à temps partiel.

Dans 57% des cas, les personnes en emploi considèrent que leur handicap n'est pas pris en compte par leur employeur.

Dans 7 cas sur 10, les stagiaires ont trouvé un emploi à moins de 20km de leur domicile.



Deux tiers des personnes travaillent à temps plein



3. Pour l'ensemble de la population bretonne, ce taux est de 80%.



40% des personnes en emploi se sont formées et travaillent dans leur pays de résidence. De même, 31% d'entre elles ont quitté leur pays de résidence pour aller se former mais sont revenues travailler dans leur pays d'origine. Des disparités existent selon les départements de résidence. En effet, 26% des stagiaires des Côtes d'Armor se sont formés et travaillent dans leur pays de résidence contre 47% pour le Finistère et l'Ille-et-Vilaine.

De même, la différence selon le genre est très marquée. Ainsi, les femmes sont 58% à se former et à travailler sur leur pays de résidence contre seulement 29% pour les hommes.

Plus de 80% des personnes satisfaites par leur situation d'emploi

Au niveau de l'ensemble des personnes en emploi 12 mois après la fin de la formation, 82% d'entre elles sont satisfaites de leur situation. Parmi les individus restants, 55% ont un emploi qui correspond à ce qu'ils souhaitaient. Néanmoins ils désirent des améliorations en termes de salaire ou de temps de travail (accéder à un temps complet par exemple).

A noter que 6% des personnes en emploi ne sont pas satisfaites de leur situation mais ne souhaitent pas non plus changer d'emploi.

Parmi les 27% des personnes qui souhaitent changer d'emploi, 63% ont entamé des démarches qui vont dans ce sens.

	Ne souhaite pas changer d'emploi	Souhaite changer d'emploi	Total
Satisfait de sa situation	67%	15%	82%
Pas satisfait de sa situation	6%	12%	18%
Total	73%	27%	100%

Quelques indicateurs sur les personnes en emploi, 12 mois après la fin de la formation

Si 52% de la population travaillent 12 mois après la fin de la formation, 54% en contrat à durée illimitée (CDI) et 46% en contrat à durée limitée (CDL), ils sont :

- 39% des 50 ans et plus (72% en CDI et 28% en CDL),
- 49% des femmes (46% en CDI et 54% en CDL), 54% des hommes (59% en CDI et 41% en CDL),

- 58% des demandeurs d'emploi de moins d'un an (57% en CDI et 43% en CDL) et 44% des demandeurs d'emploi de longue durée (plus d'un an) (39% CDI et 61% CDL).

Majoritairement, une formation de niveau supra V dans une logique de cursus

Sur les 781 personnes qui ont répondu à l'étude, 49 suivaient une nouvelle formation, 12 mois après être sortis du dispositif. Dans plus de 85% des cas, ces personnes suivent une formation de niveau supérieur au niveau V.

Il s'agit principalement des personnes qui ont suivi lors du dispositif une formation générale et qui ont décidé de poursuivre leur cursus par une formation professionnalisante.

Dans près de 54% des cas, ces personnes suivent une formation de niveau supérieur à celui de la formation suivie lors du dispositif.

Zoom sur la formation



Un chômage continu pour plus de la moitié des demandeurs d'emploi

12 mois après la fin de la formation, 275 personnes sont demandeurs d'emploi, soit 35% de l'ensemble de la population.

A noter que sur ces 275 demandeurs d'emploi, 173 ont toujours été en situation de chômage depuis la fin de leur formation (soit 63% des demandeurs d'emploi).

Une population plutôt âgée et féminine

Par rapport à l'ensemble de la population, la part des femmes chez les demandeurs d'emploi est plus élevée (46% contre 42% pour l'ensemble de la population). De même, l'âge moyen est légèrement supérieur (38,9 ans contre 38).

Cela vient principalement de la part des personnes âgées d'au moins 50 ans qui est supérieure de 5 points par rapport à celle de l'ensemble de la population.

Une persistance du chômage

Sur les 275 personnes qui, 12 mois après la fin de la formation sont au chômage, 80% l'étaient également avant la formation. 48% des personnes au chômage, 12 mois après la fin de la formation, étaient demandeurs d'emploi de longue durée avant l'entrée en formation.

Si l'on regarde le niveau de formation, nous avons les mêmes caractéristiques que celles de l'ensemble de la population avec un niveau V et infra V prédominant.

Dans la grande majorité des cas, ils ont également suivi une formation professionnalisante de longue durée (principalement supérieure à 900 heures).

Les difficultés déclarées pour trouver un emploi

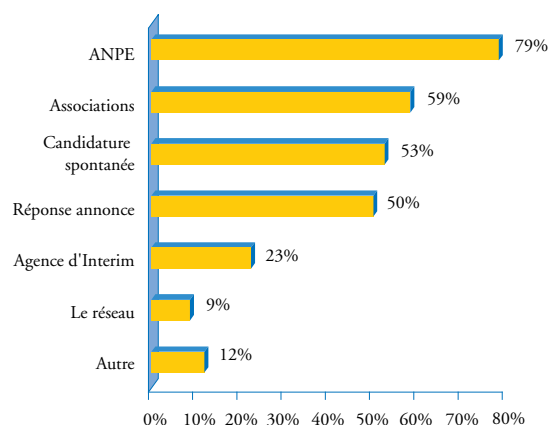
34% des demandeurs d'emploi pensent que leur handicap est un des facteurs de leur difficulté d'insertion. Malheureusement, nous n'avons pas d'informations sur ce qu'ils entendent par handicap. C'est-à-dire si ces difficultés sont liées directement à leur handicap (problèmes physiques par exemple) ou s'ils considèrent être victimes de discrimination.

66% des demandeurs d'emploi ne justifient donc pas leurs difficultés d'insertion par leur handicap. D'ailleurs, seulement 27% d'entre eux ont bénéficié d'une prise en compte de leur handicap lors de la formation contre 38% pour ceux qui considèrent que leur handicap est un des facteurs de chômage.

Les démarches effectuées pour trouver un emploi

Dans 79% des cas, les demandeurs d'emploi ont fait des démarches auprès de l'ANPE. De même, 59% d'entre eux ont également contacté des associations (CAP Emploi..) pour trouver un emploi.

80% des demandeurs d'emploi sont en relation avec une structure d'aide à l'insertion (ANPE, Cap Emploi...). Un demandeur d'emploi peut-être suivi par plusieurs structures. Ainsi, l'ANPE est en contact avec 60% des demandeurs d'emploi. Cap Emploi est cité par près de la moitié des demandeurs d'emploi.



Tableaux récapitulatifs de indicateurs

Tableaux récapitulatifs des indicateurs selon le département et le genre

Selon les départements

	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et- Vilaine	Morbihan	Bretagne
Répartition des effectifs	19%	37%	22%	22%	100%
Part des femmes	37,3%	46,2%	42,6%	41,2%	42,6%
Moyenne d'âge	38,2 ans	38,9 ans	38,1 ans	36,0 ans	38,0 ans
Taux d'emploi avant la formation	14,1%	16,7%	14,9%	16,8%	15,8%
Taux d'emploi 1 an après la formation	54,7%	52,7%	53,2%	48,2%	52,2%
Part de la population en emploi travaillant à temps plein, 12 mois post-formation	67,1%	63,0%	66,7%	63,4%	64,7%
Part de la population ayant toujours été en emploi durant les 12 mois post-formation	15,3%	20,2%	22,5%	19,4%	19,6%
Part de la population ayant connu une période d'emploi dans les 12 mois post-formation	64,7%	65,1%	65,7%	63,5%	64,8%
Part de la population ayant toujours connu le chômage durant les 12 mois post-formation	21,3%	21,2%	21,9%	24,7%	22,2%

Selon le genre

	Hommes	Femmes	Total
Répartition des effectifs	57,4%	42,6%	100,0%
Moyenne d'âge	37,4 ans	38,9 ans	38,0 ans
Taux d'emploi avant la formation	16,3%	15,1%	15,8%
Taux d'emploi 1 an après la formation	54,5%	49,2%	52,2%
Part de la population en emploi travaillant à temps plein, 12 mois post-formation	80,3%	41,5%	64,7%
Part de la population ayant toujours été en emploi durant les 12 mois post-formation	21,9%	16,5%	19,6%
Part de la population ayant connu une période d'emploi dans les 12 mois post-formation	65,2%	64,3%	64,8%
Part de la population ayant toujours connu le chômage durant les 12 mois post-formation	21,7%	22,8%	22,2%
Part de la population en emploi ayant son pays de domicile comme lieu de formation et lieu de travail	28,7%	57,9%	40,4%



Conclusion

Conclusion

L'enquête IROISE sur les types de parcours post-formation est à rapprocher des analyses sur le profil des publics entrant en formation. En effet, elle met en évidence les constantes en terme de besoins en accompagnement de projet et les liens indispensables à instaurer entre les professionnels de l'orientation, de la formation, du placement ou du maintien, non seulement pour prévenir échecs et ruptures mais aussi pour favoriser la réussite dans la qualification.

Nombre de personnes handicapées n'attendent pas qu'une attention particulière soit portée sur leur handicap mais plutôt sur le caractère fragile voire incertain de la réussite de leur formation.

Les connaissances acquises et les diplômes obtenus deviennent rapidement caduques lorsqu'ils ne trouvent à s'exprimer dans un emploi. A défaut de se transformer dans un délai court, c'est non seulement l'actualité des acquis qui est remise en cause, mais aussi toute la dynamique d'investissement personnel qui s'en trouve impactée.

L'analyse réalisée rappelle donc l'exigence d'accompagnement pendant la formation. Elle indique aussi l'enjeu d'une veille active et coordonnée de tous les professionnels et des personnes handicapées elles-mêmes, afin de préparer précocement ce moment crucial qu'est la fin de formation.

La nécessité de lever les freins à l'accès aux formations qualifiantes apparaît en filigrane de cette enquête, qu'ils soient liés au niveau antérieur des personnes, à la fiabilité de leur projet ou à leur positionnement face aux exigences du marché du travail.

Le niveau à l'entrée est souvent plus faible et l'expérience dans l'emploi souvent plus problématique que pour d'autres publics : il est d'autant plus nécessaire de travailler sur les contraintes qui pénalisent les personnes handicapées en amont de la formation, d'être attentif aux motifs d'échecs, et donc de rechercher les moyens qui amélioreront le taux d'insertion et de maintien.

Un renforcement des mesures d'accueil, d'accompagnement ou de tutorat en entreprise est sans doute un facteur-clé de la réussite du parcours. C'est à ce prix que l'engagement des professionnels de la formation et de l'insertion trouvera son aboutissement.



Directeur de la publication	Yves MENS, GREF Bretagne
Responsable de publication	Christine NOUCHET, GREF Bretagne
Rédaction	Christophe LEROY, GREF Bretagne Julien FERNAND, GREF Bretagne
Chargée de publication	Nathalie MOULIN, GREF Bretagne
Crédit photos	© Getty

GREF Bretagne

Mission Observatoire emploi-formation

Technopole Atalante Champeaux ■ 91, rue de Saint-Brieuc
CS 64347 ■ 35043 RENNES CEDEX

Tél 02 99 54 79 00 - Fax 02 99 54 00 00

e-mail : observatoire@gref-bretagne.com ■ www.gref-bretagne.com



Contrat de projets
Etat-Région

